



LA MOBILISATION PREND DE L'ÉLAN

Il y avait près de 500 architectes et étudiants sur la place du Palais Royal ce 17 mai pour dénoncer le projet de loi ELAN à l'appel de l'UNEAP, SFA, UNSFA, DpA et SYNAMONE. Une délégation composée de représentants de ces cinq organisations et de Denis Dessus, président du CNOA a été reçue par le cabinet de Mme Nyssen. Pendant près d'une heure, nous avons réaffirmé avec nos diversités et sensibilités que le logement n'est pas un bien marchand comme les autres, nous avons exprimés nos inquiétudes sur ce projet de loi dont l'objectif n'est pas de construire vite, mieux et moins cher mais bien de libéraliser un pan entier de l'économie qu'est l'aménagement du territoire et le logement social.

De nombreux étudiants en architecture étaient aussi présents place du Palais Royal pour dénoncer un projet de loi qui leur interdira de mettre en pratique ce pour quoi ils sont formés : construire de beaux logements pour tous.

Cette journée de mobilisation a été l'occasion pour les architectes à Marseille, à Montpellier, à Toulouse, à Lyon, à St-Etienne, à Strasbourg, à Reims, à Bordeaux... de débattre et de dénoncer une loi qui prévoit la transformation des villes avec les seuls grands opérateurs privés en cantonnant architectes au permis de construire ou à une direction artistique dans le meilleur des cas. Comme l'a exprimé un membre de la délégation reçue au ministère de la culture : « c'est du jamais vu, on n'a jamais vu d'école construite entièrement par le privé ».

Reçu avec la délégation, Denis Dessus est intervenu au nom de l'Ordre des Architectes qui est garant de l'intérêt public de l'architecture et l'interlocuteur privilégié de la profession vis-à-vis des pouvoirs publics, l'intégralité des amendements au projet de loi déposés par des architectes ont été rejetés par la commission, la loi ELAN n'évoluera pas favorablement pour la profession ni la qualité du cadre bâti. Denis Dessus a adressé à la tutelle le message suivant :

"Nous œuvrerons avec tous les architectes et étudiants, toutes les organisations de la profession et les autres acteurs de la société civile. **Ce combat ne s'arrêtera pas avec le vote de la loi, nous le poursuivrons pour chaque décret et arrêté.** "

La Directrice de Cabinet de Madame Nyssen a exprimé son soutien à la profession dont elle est Ministre de tutelle et a exprimé son impuissance à intervenir sur un projet de loi qui ne relève pas de son ministère. Elle a invité la délégation à poursuivre son action en direction du ministère de la cohésion des territoires en charge du logement.

Madame Nyssen, si vous nous soutenez RETIREZ LA LOI !

DpA réaffirme avec force l'exigence de retrait de la loi ELAN et se prononce pour la poursuite de la mobilisation unitaire et nationale de toute la profession contre la loi ELAN.

Le 17 mai fut une réussite dans toute la France, mais ne suffira pas pour faire reculer le gouvernement. C'est pourquoi DpA s'inscrit dans la mobilisation initiée par le collectif contre la loi Elan d'associations de mal-logés, de syndicats de salariés et d'étudiants, ensemble

**manifestons le 27 mai
15h au métro Varennes**

archi.dpa@gmail.com

